

Demande d'aide d'urgence pour les victimes de violence conjugale

Accéder au Service en ligne

Permet de faire une demande d'aide financière urgente lorsqu'on est victime de violence conjugale.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00